



**PROPOSITION DE LOI
DE L'ECOLE PRIMAIRE
GRAND CHATELET,
REP de GRENOBLE**

**soumise au jury académique
mars 2024**

**circonscription Grenoble 1,
Mme Hugues Servane**

Ecole Grand Châtelet
36 avenue du Grand Châtelet
38100 GRENOBLE
06.71.60.10.62

27ème édition
Thème : favoriser la pratique
sportive chez les jeunes

PROPOSITION DE LOI

visant à favoriser la pratique sportive chez
les jeunes, en particulier les filles, dans les
milieux défavorisés

Présentée par la
classe de CM2 de Mme Moisand Gaëlle

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, messieurs,

La sédentarité est un problème de santé publique car elle favorise l'apparition de maladies comme l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, et certains cancers.

Les études récentes (2020) montrent que les jeunes ne font pas assez de sport: chez les 3 – 10 ans, 4 enfants sur 5 ont une pratique très faible, et chez les adolescents (11-17 ans) c'est la moitié qui ne respecte pas les recommandations en matière de pratique sportive.

De plus, nous avons vu que l'activité sportive des jeunes de 12 à 17 ans est plus faible dans les familles ayant des plus bas salaires par rapport à celles plus favorisées.

Nous avons noté aussi que dans les familles les plus pauvres, la pratique d'un sport est plutôt réservée aux garçons. Dans les familles à plus faibles revenus, les filles font moins de sport que les garçons. Notre école classée en Réseau d'Education Prioritaire confirme ces statistiques : nous avons interrogé toutes les classes de l'élémentaire, et nous avons trouvé que 43% des garçons de l'école sont inscrits en club et 30% des filles.

Le niveau social influencerait donc la pratique sportive des jeunes, et encore plus si l'on est une fille.

Nous voyons plusieurs raisons à cela :

- les jeunes passent beaucoup de temps sur les écrans (2h10 par jour pour les 3-10 ans et 4h10 pour les 11-17 ans), et nous avons vu que chez les familles les plus défavorisées, c'est presque une heure de plus.
- Certains sports sont trop chers par rapport à d'autres qui sont plus populaires. Certaines familles ne peuvent pas se permettre d'inscrire leur enfant dans certains sports comme par exemple l'équitation ou le tennis, et ce malgré l'aide du Pass'sport de 50€ par enfant déjà mis en place par le gouvernement. Nous trouvons dommage que certains sports soient réservés aux plus riches.
- Les sports pratiqués restent majoritairement le football pour les garçons et la gymnastique pour les filles. D'autres sports sont complètement ignorés par le grand public, en particulier par les familles défavorisées.
- Les filles manquent de modèles leur donnant envie de pratiquer un sport, notamment le modèle de leurs mères, mais aussi les modèles présents dans les médias, dans lesquels les sportives sont moins valorisées que les sportifs.

Nous pensons donc qu'il faut donner envie et permettre aux familles défavorisées d'inscrire leurs enfants, en particulier leurs filles, à des activités sportives moins chères et plus variées, et nous proposerons d'agir sur trois axes :

- les médias
- les aides sociales
- la découverte des sports existants encore trop méconnus du grand public

Article 1

Une campagne de publicités est organisée, visant à montrer les problèmes liés à la sédentarité et aux écrans, et à valoriser la pratique sportive féminine, le lien mère-fille, et l'image des sportives de haut niveau.

Article 2

Les chaînes de télévision ont l'obligation de diffuser autant de compétitions féminines que masculines.

Article 3

Une aide sociale dédiée au sport est créée afin de plafonner les prix d'inscription pour les familles défavorisées, pour tous les sports, et en fonction des revenus. Une aide à l'achat de matériel est également créée.

Article 4

Une journée porte ouverte dans tous les clubs sportifs est organisée au mois de juin pour permettre à tous de découvrir et tester gratuitement les activités de leur choix.